



Marine

Quand le pêcheur plaisancier joue au policier...

La Fédération veut que ses adhérents photographient les bateaux professionnels qui pêcheraient illégalement et les poissonniers qui vendraient du sous taille.

L'e-mail était un courrier interne. Jamais le message électronique n'aurait dû naviguer hors les murs de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, la FNPPSF, présidée par le Breton des Côtes-d'Armor, Jean Kiffer. Mais voilà. Le courrier est tombé dans la boîte aux lettres des pêcheurs professionnels. Qui, à sa lecture, crient au scandale.

« Une honte ! »

Dans son courrier, daté du 3 février, le président de la FNPPSF et son comité directeur demandent à leurs adhérents de « réaliser des photos de pêche illégale, d'étals de poissonniers vendant des espèces sous taille ou tous autres délits constatés ».

Car, poursuit le courrier, « devant une administration qui ferme trop souvent les yeux, il est tant que nous réagissons ! Pour ce faire, il faut que nous disposions de preuves indiscutables pour pouvoir donner suite à ces agissements illégaux. »

Des pêcheurs plaisanciers qui jouent aux policiers... C'est le tollé chez les professionnels. « C'est de la délation, s'insurge Gérard Romiti, président du Comité national des pêches maritimes. C'est insoutenable, je suis outré. J'aurais honte d'être le président d'une telle fédération. Le dédain est la meilleure réponse à leur faire. » Gérard Romiti envisage cependant de réunir le bureau du comité national.

Réaction identique de Pierre Labbé, président de la Fédération des poissonniers de Bretagne. « Inacceptable, s'indigne-t-il. C'est impensable de lire cela. C'est mettre toute une profession à l'index, de manière calomnieuse. Une honte ! Je ne veux pas rentrer dans ce jeu-



La Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers a demandé à ses adhérents de photographier les bateaux professionnels qui pêcheraient illégalement.

là. » Jean Kiffer, l'auteur du courrier, ne voit pas où est le mal. « Il ne s'agit pas de faire la police à sa place. Mais on souhaiterait qu'elle agisse, rétorque-t-il. Nos adhérents se plaignent sans cesse de délits qu'ils constatent. Ils font pression. C'est pourquoi nous leur avons demandé d'apporter des témoignages, des preuves. On verra quel usage nous en ferons. »

« C'est le rôle de l'État »

Pour le président de la Fédération des pêcheurs plaisanciers, la démarche va « dans le bon sens », « c'est l'avenir de la ressource qui compte avant tout », plaide-t-il.

« Ce n'est pas le rôle de la FNPPSF de contrôler les professionnels, pas plus que les pêcheurs de loisirs, c'est le rôle de l'État, martèle Olivier

Le Nézet, président du Comité des pêches de Bretagne. **Que le président Kiffer puisse écrire ce genre de message, ce n'est pas digne, c'est pathétique et pitoyable. »**

Selon Olivier Le Nézet, des pêcheurs de loisirs eux-mêmes auraient été choqués par la teneur du courrier.

« L'administration est là pour relever les infractions, rappelle Jean-Luc Veille, directeur des Affaires maritimes du Morbihan. Plus de 400 par an, rien que dans notre département. Par des agents assermentés. Nous sommes là aussi pour faire faire cohabiter tous les usagers de la mer. L'initiative des pêcheurs plaisanciers n'a pas d'intérêt, sinon de raviver de vieux antagonismes. »

Charles JOSSE.